

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3301)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 301

présenté par
M. Balanant

à l'amendement n° 282 de Mme Rossi

ARTICLE 11

À l'alinéa 5, substituer à la seconde occurrence du mot :

« dernier »,

le mot :

« troisième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle.